

## Conseil Municipal : Economies sur l'éclairage public à Pavie



Conseil Municipal : Economies sur l'éclairage public à Pavie

Avant d'ouvrir la séance du Conseil Municipal du mercredi 7 septembre, le maire Jean Gaillard a rendu un hommage à Jacques Marsol, récemment disparu. « Elu en 2014 sur la liste de Patrick Naud, avec Jacques il n'y avait pas de différence fondamentale entre nous. Sur les deux années de son mandat il a bien tenu son rôle malgré sa maladie dans les groupes de travail notamment pour la révision du PLU. Sa participation à toujours été constructive et utile à tout le monde », résuma Jean Gaillard lequel demanda une minute de silence. Jean-Charles Maggiorani qui était cinquième sur la liste « Pavie autrement » rentre au conseil municipal.

### Economies d'électricité

Parmi les quatorze délibérations qui étaient à l'ordre du jour lesquelles ont été adoptées à l'unanimité, Gilbert Pagnon relata le programme 2016 concernant l'éclairage public. Il s'agit d'un investissement de 114 000 euros financés par l'Etat, le syndicat d'électrification, et la commune. Les quartiers des Chênes, de Boy, la Hout de Long, la Marinière seront dotés de 68 points lumineux de 26 watts en remplacement « des boules » actuelles de 120 watts. Le gain escompté est de 3 500 euros par an. Huit armoires seront remplacées par des armoires équipées d'horloges astronomiques afin que toutes les lampes s'allument et s'éteignent en même temps. Des travaux qui rentrent dans le cadre de territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) qui devront être achevés fin octobre afin de bénéficier d'une autre tranche l'année prochaine. Quatre projecteurs seront installés sur le terrain de football N° 3 pour éviter l'utilisation du terrain d'honneur qui en compte une quarantaine.

Un long débat s'est installé suite à un courrier de la Poste qui veut réduire les heures d'ouverture de 33 heures à 24 heures. La municipalité répondra par son désaccord « pour que le service public ne se réduise pas ».

Jeanine Boubée interviendra sur les charges de fonctionnement des écoles pour réactualiser le coût par élèves. Celui-ci qui était de 552 euros s'élève aujourd'hui à 560 euros ; c'est la somme que devront payer les communes pour chacun de leurs enfants qui vont à l'école de Pavie. La collation du matin à l'école maternelle est supprimée sauf pour les Tout petits. D'autre part l'école maternelle « arrive à son maximum de capacité avec 110 élèves » et le primaire compte 147 élèves.

La municipalité versera une subvention exceptionnelle de 500 euros aux « Twisters » qui joueront la Coupe d'Europe de foot fauteuil au Danemark du 14 au 25 octobre.

La secrétaire générale de la mairie, Huguette Bonaldo, prendra sa retraite le 1 novembre prochain, ce sera Roger Adelbrecht qui la remplacera.



Jean-Charles Maggiorani remplace au Conseil Municipal Jacques Marsol récemment décédé.